

N°2023-12/77B

Objet : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DES BACHES DU BELVEDERE SUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN – AUTORISATION DE SIGNATURE

L'an deux mille vingt-trois, le 06 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10		Pour :	9
En exercice :	10	Vote :	Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, Thierry DEL POSO, François BONNEAU, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents excusés ayant donné procuration : Nathalie PINEAU donne pouvoir à Thierry DEL POS.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 29 novembre 2023

Le Président expose à l'assemblée,

Dans le cadre de sa compétence en matière d'eau potable et compte tenu des risques permanents induit par

- la présence d'un transformateur 20 000 volts et deux cellules d'alimentation d'éclairage public dans l'enceinte des bâches au milieu des canalisations d'eau potable,
- du sous dimensionnement du groupe électrogène devant soutenir l'alimentation de la production d'eau potable en cas de coupure électrique général,
- le risque de rupture d'alimentation en eau potable lié à la vétusté de l'armoire de commande,

la Communauté de communes Sud Roussillon a décidé de lancer un marché de afin de mettre en sécurité les bâches du belvédère.

La mise en concurrence s'est faite par un avis de marché qui a été transmis au BOAMP et sur le profil acheteur de la collectivité en date du 21 septembre 2023 pour une date limite de remise des offres au 02 novembre 2023 à 12h00.

3 offres ont été reçues dans les délais.

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres le pouvoir adjudicateur a décidé de retenir l'offre de l'entreprise TAEH jugée économiquement la plus avantageuse pour un montant de 497 500,00 € H.T.

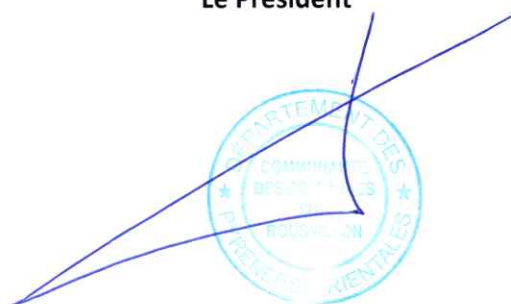
LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir avec l'entreprise TAEH, ainsi que toutes pièces utiles à son exécution,

↳ **DIT QUE** les crédits relatifs à ce marché sont inscrits sur les budgets de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'DEPARTEMENT DES' at the top, 'COMMISSION DES' in the middle, and 'PREMIERES SECTIONS' at the bottom. There are two small stars on either side of the middle text.